



AUTORISATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

Vu le code de la route ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1 ;

Vu la demande formulée le 18 décembre 2025 par Madame Camille BOIVIN de faire stationner un ensemble routier (tracteur et semi-remorque avec conteneur de 20 pieds) de la société Wheel Trainer au 165 chemin du Goz à Jasseron, dans le cadre d'un déménagement ;

Considérant que le propriétaire du logement ne dispose pas en domaine privatif d'un emplacement permettant le stationnement de camions de déménagement ;

ARRETE

Article 1 :

Madame Camille BOIVIN est autorisée à faire stationner, sur le domaine public au n°165 chemin du Goz à Jasseron, un ensemble routier (tracteur et semi-remorque avec conteneur de 20 pieds) de la société Wheel Trainer, le mardi 30 décembre 2026, de 12h00 à 18h00.

Article 2 :

Pendant toute la durée du déménagement, la circulation sera réduite.

Article 3 :

La Commune de Jasseron est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire accompagnée de l'arrêté d'autorisation 24 heures au moins avant le début de l'opération.

Article 4 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage conformément à la réglementation en vigueur et ampliation sera adressée à Madame Camille BOIVIN, Monsieur le Chef de la gendarmerie de Ceyzériat (01250) et au service technique de la Commune de Jasseron qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Jasseron, cette démarche ayant pour effet de suspendre le délai de recours contentieux ;



- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin, 69003 Lyon), par courrier ou par voie électronique au moyen de l'application *Télérecours citoyen* accessible depuis le site www.telerecours.fr.



Fait à Jasseron, le 23 décembre 2025

Sébastien GOBERT,
Maire

A blue ink signature of the name "Sébastien GOBERT" is written in a cursive, flowing style. The signature is positioned to the right of the text "Fait à Jasseron, le 23 décembre 2025" and "Sébastien GOBERT, Maire".



Rue Julien Manissier - 01250 JASSERON - Téléphone 04 74 30 01 04 - Fax 04 74 30 09 10
E-mail : mairie@jasseron.com - Site : www.jasseron.com